

Info

Du 27 octobre au 4 novembre 2018

De 14h30 à 17h30

A l'Ouvrage du Hackenberg
Exposition sur les combattants de la grande guerre de Bouzonville à Apach.
Entrée libre

28 octobre 2018

Repas des anciens

3 novembre 2018

Repas dansant
Karaoké à 19h30, à la salle des fêtes, organisé par la Bibliothèque

4 novembre 2018

Le Guénange comédie club, à 15h à la salle des fêtes, une série de sketches intitulée : « Le GCC fabule ! », organisé par la Bibliothèque

17 novembre 2018

Soirée repas spectacle « Ambiance piano bar, les plus grands succès » à 20h, à l'Ouvrage du Hackenberg. Organisé par l'association Amifort
Places limitées
Renseignements et réservation au : 03 82 82 30 08

18 novembre 2018

Marché du terroir

14 décembre 2018

Gros déchets

Pour tout renseignements sur l'installation de la fibre :

<http://www.arcmosellan.net/haut-debil/>

Le Mot du Maire

Chères Véckringeoises et Hellingeoises, chers Veckringeois et Hellingeois,

Ah ! La ronde des saisons...

Nous voilà en automne, avec derrière nous le souvenir d'un bel été tout en soleil qui s'attarde encore sur une arrière-saison bien agréable.

Et notre coup de cœur de ce dernier juillet martelé de nos cris de soutien, nos hurras de joie :

La France championne du monde de football pour la seconde fois. Un grand bravo à notre équipe de France !

Cependant point de trêve pour la Municipalité. Les mois d'Août et Septembre furent chargés en travaux :

- de mise en conformité de l'assainissement, Grande Rue à la sortie du village via Monneren ;
- de réfection du bâtiment de l'ancien lavoir rue de l'église ;
- de traitement des nids de poule dans les rues de Veckring/Helling ;
- de création d'un parking devant notre Ecole Maternelle rue du Stade pour sécuriser cet endroit à forte affluence lors des entrées et sorties d'écoles.

Les mois à venir s'annoncent également fructueux :

- Travaux d'installation de la fibre ;
- Installation de téléphonies mobiles Orange et Free, travaux qui ont pris du retard lié à des problèmes d'approvisionnement de pylône ;
- Création d'un chemin forestier, depuis le char jusqu'à Elzing ;
- Aménagement extérieur de la Salle Socioculturelle et des Vestiaires de Football ;

Le 27 septembre 2018, au Centre des Congrès de Metz, lors de l'évènement créé par le Républicain Lorrain :

Les Lauriers des Collectivités Locales, notre bâtiment multiservices « Proxi », a été nominé dans la rubrique « Développement des communes ». Belle récompense pour notre village ; cette distinction démontre bien que nos réalisations séduisent et deviennent une référence pour notre département ! Outre les services proposés tout près de chez nous : pain, petite épicerie, produits du terroir, relais postal prochainement, le magasin est surtout un lieu propice aux échanges entre habitants de la localité et d'autres, à la cordialité, à l'amitié, à la joie. Et nous avons tellement besoin de nous retrouver, de dialoguer face à face, et non pas caché derrière un écran. L'hiver arrive et nous aurons tous tellement besoin de chaleur ! Pour continuer à nous retrouver malgré le froid, la pluie, la Municipalité projette une extension de la terrasse actuelle.

Tous les projets sont étudiés et concrétisés avec l'aval de toute l'équipe municipale, dans le seul but, comme nous vous l'avons promis lors de notre campagne électorale, de redynamiser notre petit village touristique. Et nous sommes sur la bonne voie !

Il y a bien sûr des personnes qui, se targuant d'être démocrates, nous accusent par des monologues incessants sur Facebook, de ne pas respecter les lois. Sachez que toutes les décisions du Conseil Municipal sont transmises au contrôle de légalité en Sous-Préfecture. Aucun acte depuis notre élection n'a été jugé nul de plein droit par l'autorité de l'Etat. Nous sommes cependant assignés au Tribunal Administratif pour, pas moins de cinq requêtes !

Il est un proverbe qui dit « Bien faire et laisser dire ». Alors poursuivons, ensemble, le dynamisme de notre beau village.

Le Maire
JOST Pascal

La Mairie

Le secrétariat :

Tél : 03 82 82 30 70

Fax : 03 82 82 30 70

Mail : communedeveckring.mairie@sfr.fr

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 9h15 à 12h00

Le mardi de 17h00 à 19h30

Le mercredi de 9h15 à 12h00

Le vendredi de 9h15 à 12h00

Les délibérations

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2018

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA MOSELLE « PROJET AMENAGEMENT EXTERIEUR DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF AMITER »

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de l'aménagement extérieur de la salle socioculturelle. Sollicite une subvention d'un montant de 36 700 € auprès du Conseil Départemental de la Moselle dans le cadre du programme de subvention AMITER 2015-2020 (AIDE MOSELLANE A L'INVESTISSEMENT DES TERRITOIRES), suivant détail estimatif établi par Monsieur BOLZINGER Architecte pour un montant de 183 500,00 € H.T.

ADHESION FOURRIERE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la commune ne dispose plus de convention de mise en fourrière des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation, et propose de souscrire une convention avec une fourrière.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adhérer au S.I.V.U. FOURRIERE DU JOLI BOIS de MOINEVILLE et accepte la dépense utile qui s'élève à 1.08 € par habitant

ADHESION AU SERVICE « RYPD » DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE MEURTHE-ET-MOSELLE ET NOMINATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES (DPD)

Le Maire expose à l'assemblée le projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation européenne « RYPD », proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle (dit le « CDG54 »).

Le règlement européen 2016/679 dit « RYPD » entre en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, Décide d'autoriser le maire à signer la convention de mutualisation avec le CDG54, d'autoriser le maire à prendre et à signer tout acte relatif à la présente mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale, d'autoriser le maire à désigner le Délégué à la Protection des Données du CDG54, comme étant notre Délégué à la Protection des Données

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'allouer les subventions suivantes aux deux associations locales : - Les Chœurs du Hackenberg : 200 € - Football Club : 580 €. Décide d'allouer les subventions exceptionnelles suivantes : - UNC – AFN N°45 Kédange-Sur-Canner : 100 € pour l'achat d'un drapeau pour le regroupement scolaire de Kédange-sur-Canner /Klang et veckring - Comité de Jumelage Waldweistroff/Saint Gervais-Les-Trois-Clochers : 100 € pour une exposition sur les soldats de nos villages dans la grande guerre où le panneau concernant les soldats de notre commune pourra nous être remis

POSITIONNEMENT SUR LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'EPANDAGE A VENIR SUR UN TRAITEMENT AERIEN POUR UN PROBLEME DE CHENILLES PROCESSIONNAIRES SUR LA FORET DE GUENANGE APPARTENANT A LA COMMUNE DE VECKRING

Le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal du courrier qui lui a été adressé par la Mairie de GUENANGE, demandant à la Commune de VECKRING de se positionner officiellement sur la prise en charge des frais d'épandage à venir dans le cas d'obtention de la dérogation demandée pour un traitement aérien pour lutter contre les chenilles processionnaires du chêne qui ont envahi son territoire.

Une partie importante de la forêt qui mérite d'être traitée est la propriété de la Commune de VECKRING (45 hectares).

Le traitement devrait se faire par hélicoptère, et la prestation facturée pourrait atteindre 150 à 200 euros l'hectare et par passage.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et après avoir pris connaissance du projet de courrier qui sera adressé à la Mairie de GUENANGE, Décide à l'unanimité,

- d'être solidaire des décisions et actions menées par la Ville de GUENANGE pour lutter contre les chenilles processionnaires, sous le contrôle du gestionnaire de cette forêt qui est l'ONF ; - de participer financièrement à hauteur d'une valeur équivalente aux droits de chasse 2018 dus à la Commune de VECKRING.

Les délibérations

DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU DANS LE CADRE D'UN INVESTISSEMENT PERMETTANT DE COUVRIR LE SOL (PLANTES COUVRE SOL)

Monsieur le Maire précise que la Commune peut bénéficier d'une subvention de l'Agence de l'Eau dans le cadre d'un investissement permettant de couvrir le sol de plantes subventionnables. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'aménager les espaces suivants : l'entrée de Veckring en venant de Helling, l'entrée de Helling en venant de Buding, la traversée de Veckring le long de la RD 60 à proximité du terrain de football et de la salle socioculturelle, Pont du Reimesbach à Helling. Sollicite une subvention d'un montant de 12 300 € de l'Agence de l'Eau dans le cadre d'un investissement permettant de couvrir le sol de plantes subventionnables, suivant détail proposé dans le devis établi par l'entreprise Jo Paysages de KEDANGE-SUR-CANNER pour un montant de 20 500,00 € H.T.

CONTRAT D'ENTRETIEN CHAUDIERES BATIMENTS COMMUNAUX

Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'à compter du 30 septembre 2018, le contrat d'entretien qui avait été attribué à la société COFELY le 27 septembre 2011 pour une durée de sept ans, soit du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2018, pour l'entretien des chaudières des différents bâtiments communaux arrive à échéance ; il y a lieu de souscrire un nouveau contrat d'entretien. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de retenir la proposition de contrat d'entretien annuel établi par SANICOCHAUFFE de HAYANGE-MARSPICH pour un montant de 870,00 €.

POLE METROPOLITAIN FRONTALIER DU NORD LORRAIN (PMF)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide : de valider le principe de création du Pôle Métropolitain du Nord Lorrain ; d'approuver l'adhésion et la participation de la CCAM au Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain ; de valider l'intérêt métropolitain des actions déléguées ; d'adopter les projets de statuts présentés pour la création du Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain ; de valider l'implantation du siège du Pôle Métropolitain du Nord Lorrain à la Communauté d'Agglomération de Portes de France Thionville.

BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE LORRAINE SUR LA PARCELLE 91 SECTION 29

Afin de permettre à la commune de mandater, le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, manifestement dans un but d'intérêt général pour réaliser la préservation de l'ancienne carrière de Helling à VECKRING, le Conseil Municipal doit décider de confier la protection du site au Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine par bail emphytéotique. Le bail emphytéotique d'une durée de 31 ans (du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2049) est consenti moyennant une redevance annuelle de 1,00 € (un Euro) payable en une fois. Les parcelles données à bail sont les suivantes : Section 29, parcelle 91 au lieu-dit Hinter Kalk Superficie totale 1 ha 27 a 88 ca. Les frais de rédaction du bail et ceux qui en seront la suite ou la conséquence sont à la charge exclusive du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de confier la protection du site du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine par bail emphytéotique.

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU 2017

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu d'approuver le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité de l'eau établi par Monsieur le Président du Syndicat des Eaux de KIRSCHNAUMEN, ainsi que le rapport annuel 2017 du délégataire. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les deux rapports.

DEMANDE DE SUBVENTION AU FISAC « PROJET AGRANDISSEMENT BATIMENT MULTISERVICES »

Monsieur le Maire précise que la Commune peut bénéficier d'une subvention dans le cadre du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) pour le projet d'agrandissement du bâtiment multiservices. Ces travaux consistent à la réalisation d'une terrasse couverte et close. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide des travaux d'extension du bâtiment multiservices, suivant détail estimatif établi par Monsieur BOLZINGER Architecte, pour un montant de 83 600,00 H.T. Sollicite une subvention d'un montant de 33 440,00 € au titre du FISAC. Invite le Maire à constituer et à déposer le dossier.

ETAT CIVIL

Les décès

**Boudjema
AZEFOUNI**
11 Juillet 2018

**Gilbert
WAGNER**
14 Juillet 2018



Les mariages

Cécilia GERARD & Guillaume LUCAT
29 Septembre 2018

Les naissances

Lisa SEEMANN
23 Juin 2018

Informations

Cette année encore la Bibliothèque de Veckring-Helling organise un repas **KARAOKE** le samedi **3 novembre 2018** à partir de 19h30 à la salle des fêtes.

Le Guénange Comédie Club vous présentera également le dimanche **4 novembre 2018** à 15h00 une série de sketches intitulés « Le GCC fabule ! ».

Si vous avez des questions ou pour vous inscrire à la soirée,
Contacter la Bibliothèque au : 03 82 82 37 52

**Dîner dansant
KARAOKE**

Organisé par la
Bibliothèque de
VECKRING-HELLING

Samedi
03 Novembre 2018
A partir de 19h30
Salle des Fêtes
VECKRING

Au Menu

- Apéritif
- Bouchée à la reine
- Riz Pilaf
- Salade/fromage
- Glace
- Café

Sur
Réservation

AVEC
FRANCOIS
ANIMATION

**Représentation
théâtrale
avec le G.C.C.**

Entrez librement

Le GCC fabule !
Salle des fêtes de Veckring
Dim. 04 novembre à 15h00

Une création du Guénange Comédie Club
Venez nombreux !
GCC Guénange Comédie Club

Informations et réservations au 03 82 82 37 52 (avant le 22 octobre 2018 - règlement par chèque à la réservation)

Les évènements

LA CEREMONIE DE LA SAINTE VIERGE



Ce 15 Août, au Hackenberg, 300 personnes étaient au rendez-vous pour les vêpres Mariales et la procession autour de la chapelle. Grand moment de convivialité et de partage pour notre communauté de paroisse.

LE CANICROSS



La 3^{ème} édition du canicross de Veckring a vu la présence de David Parry, un écossais qui réalise chaque année un tour d'Europe des canicross. Il était présent avec son jeune malamute Ekko. L'objectif de son voyage est toujours de rencontrer du monde qui partage la passion du sport et de l'amour des chiens, et il en profite pour promouvoir son association Team AKOBE Marathon. Il a créé celle-ci dans le but de motiver les gens pour atteindre leurs objectifs de course et être capables à terme de courir un marathon, avec ou sans son chien. Avec le temps, l'idée s'est développée, et le but est devenu plus général : bouger et être en meilleure santé ! La devise de l'association dit en gros qu'il faut savoir se forcer à sortir de sa zone de confort, transpirer un peu et bouger de temps en temps. L'association fonctionne via une page Facebook où les gens peuvent partager librement leur expérience, demander à organiser une course et se motiver les uns les autres en montrant leurs accomplissements. Il y a un système de médaille pour chaque palier de distance parcouru (d'un mile à un marathon complet) pour motiver les gens à réaliser leur objectif. Il y a également un weekend en avril consacré à faire bouger les gens : la date est fixée, et partout dans le monde les gens qui suivent la page sont invités à bouger ce jour-là, quelle que soit la discipline pratiquée, et avec ou sans son chien. Voici le lien de la page Facebook si vous voulez voir comment ça se présente et avoir quelques précisions : <http://www.facebook.com/groups/206832509725490/about/>

Les évènements

GYMNASTIQUE



Les séances ont repris et le Yoga a beaucoup de succès !

Les horaires sont :

Lundi de 20h à 21h Yoga
Mardi de 20h à 21h Fitness
Mercredi de 16h45 à 17h45
Danse orientale
Jeudi de 10h30 à 11h30
Gym douce

Pour les inscriptions
contacter le 03 82 82 31 80
ou renseignements lors des
séances.

LA CHASSE



Tous les samedis et dimanche du 20 octobre au 1^{er} février sur le terrain militaire de l'ouvrage du Hackenberg. La chasse individuelle est également autorisée tous les jours de la semaine pendant les périodes d'ouverture propre à chaque espèce.

Les jours de chasses collectives seront signalés par la mise en place des panneaux « chasse en cours ».

100^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA PREMIERE GUERRE MONDIAL



Le samedi 7 juillet, la municipalité a organisé une manifestation du souvenir devant le monument aux morts afin de marquer le 100^{ème} anniversaire de la fin de la première guerre mondiale. Plus de 60 reconstituteurs étaient présents ainsi que les sapeurs-pompiers de Kédange sur Canner et les enfants de l'école maternelle qui ont confectionné des drapeaux et les ont déposés devant le monument à la suite de la citation des noms de tous les habitants de Veckring Helling morts pendant la première et seconde guerre mondiale.

EXPOSITION ET CONFERENCES DU 7 ET 8 JUILLET



Organisée par la Bibliothèque de Veckring-Helling, et animée par plusieurs conférenciers, ces journées étaient très intéressantes avec un public chaleureux autour de documents exceptionnels sur Veckring et sa région en mémoire des 100 ans de la guerre 1914-18.

LE 14 JUILLET



Organisé par le comité des fêtes, cet événement a rassemblé Veckringeoise, Hellingeoise et Veckringeois, Hellingeois, autour d'un repas ou d'un verre. Lors de cette soirée fort agréable, nous avons pu apprécier le magnifique feu d'artifice offert par la municipalité.